



DONNER LA PRIORITÉ AU PRIMAIRE



DES ENSEIGNANTS PLUS NOMBREUX ET MIEUX RÉMUNÉRÉS

+19 328 postes créés
entre 2012 et 2016 dans le premier degré

+1 poste créé
pour **5 élèves supplémentaires**
dans le premier degré

+100 € versés chaque mois
pour tous les professeurs des écoles¹

¹ Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves

UNE MEILLEURE ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE



5 matinées pour des temps
d'apprentissage plus réguliers



92 % des communes proposent
des activités périscolaires dans le
cadre d'un PEDT², soit **96 % des élèves**
scolarisés dans les écoles publiques



834 millions d'euros
versés aux communes depuis 2013
pour le développement des activités
périscolaires

² Projet éducatif territorial

DES NOUVEAUX PROGRAMMES À PARTIR DE SEPTEMBRE 2016



CP
CE1
CE2

→ **Priorité aux apprentissages
fondamentaux**

→ **Évaluation des élèves en français et en
mathématiques au début du CE2**



CM1
CM2
6^e

→ **Consolidation des apprentissages
fondamentaux**

→ **Liaison école / collège**

LA PREMIÈRE LANGUE VIVANTE DÈS LE CP



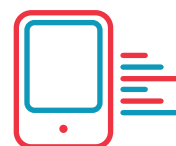
+54 heures
de langue vivante 1 au cours
de la scolarité obligatoire

LE DISPOSITIF PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES



+3 195 postes
depuis 2013 pour remédier aux
difficultés d'apprentissage

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE



+1 817 écoles
associées aux collèges du
plan numérique